

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PORTEURS D' ACTIONS
ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES TITULAIRES DE CONTRATS ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
TENUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
LE JEUDI 12 MAI 2022
À 11 H**

John M. Cassaday, président du conseil d'administration (« le conseil ») de la Société Financière Manuvie (SFM) et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (ces deux sociétés étant ensemble appelées la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes assistant à l'assemblée annuelle conjointe de la SFM et de Manufacturers (l'« assemblée »).

Le président de l'assemblée a ouvert l'assemblée en soulignant l'engagement de la Société à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, et en reconnaissant les terres autochtones sur lesquelles la Société exerce ses activités.

Le président de l'assemblée a discuté des réalisations de la Société en 2021 et a souligné les priorités du conseil d'administration au cours de l'année.

Le président de l'assemblée a indiqué que la diffusion de l'assemblée était disponible en français et en anglais et que le sous-titrage codé était également disponible dans les deux langues. Il a expliqué la procédure pour voter et poser des questions pendant l'assemblée pour les actionnaires, les titulaires de contrats et les fondés de pouvoir dûment désignés. Il a souligné que toutes les questions doivent être d'intérêt pour tous les actionnaires ou titulaires de contrats et ne pas être de nature personnelle, et que par souci d'équité envers les autres actionnaires et titulaires de contrats présents, si une question était de nature personnelle, la direction communiquerait avec la personne concernée après l'assemblée.

Le président du conseil a indiqué que, en plus de M. Gori, Phil Witherington, chef des finances, Jim Gallagher, chef du contentieux et Antonella Deo, secrétaire générale étaient présents. Il a indiqué que les autres membres du conseil d'administration, les auditeurs externes et les scrutateurs de la réunion de la Compagnie Trust TSX assistaient également à l'assemblée par voie électronique.

Le président de l'assemblée a ensuite passé en revue la mise en garde au sujet des énoncés prospectifs figurant dans la présentation et a noté que les propos formulés au cours de cette assemblée pouvaient contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières et que les résultats réels peuvent être très différents des résultats que ces énoncés expriment explicitement ou implicitement.

Le président de l'assemblée a présenté M. Gori, président et chef de la direction de la Société, qui a fait part de ses observations sur les résultats de la Société, ainsi que sur la façon dont la Société change les choses pour ses clients, les collectivités où elle est présente, ses employés et ses actionnaires.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'assemblée a ensuite déclaré l'assemblée ouverte.

2. Nomination de la secrétaire et des scrutateurs

Antonella Deo, secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Lise-Anne Thomas et Pat Lee de la Compagnie Trust TSX ont fait office de scrutateurs pour la SFM et Manufacturers.

3. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum

Le président de l'assemblée a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée avait été envoyé à tous les actionnaires et titulaires de contrats qui devaient le recevoir.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment convoquée.

4. Dépôt des états financiers consolidés de 2021 de la SFM et de Manufacturers, et dépôt des rapports des auditeurs et de l'actuaire

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2021 de la SFM et de Manufacturers, ainsi que les rapports afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de la SFM avaient reçu les états financiers consolidés de 2021 de la SFM conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2021 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et à toute autre loi applicable.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur les états financiers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

5. Dépôt de l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers énoncée dans le rapport aux titulaires de contrats 2021

Le président de l'assemblée a déposé l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers, qui comprend des sommaires de la politique d'attribution des participations aux titulaires de contrats et de la politique de gestion du compte de contrats avec participation; tous ces documents sont inclus dans le rapport aux titulaires de contrats 2021.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

6. Élection des administrateurs

Avant de procéder aux votes, le président de l'assemblée a fourni des instructions sur la façon dont les actionnaires, les titulaires de contrat et les fondés de pouvoir dûment désignés pouvaient voter au moyen de la plateforme en ligne.

Élection des administrateurs de la SFM

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que 14 administrateurs du conseil d'administration de la SFM devaient être élus, et que les renseignements sur les candidats étaient inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations envoyée avant l'assemblée.

Antonella Deo, actionnaire, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de la SFM, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la SFM ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Nicole S. Arnaboldi	Tsun-yan Hsieh
Guy L. T. Bainbridge	Vanessa Kanu
Joseph P. Caron	Donald R. Lindsay
John M. Cassaday	C. James Prieur
Susan F. Dabarno	Andrea S. Rosen
Julie E. Dickson	May Tan
Roy Gori	Leagh E. Turner

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs de la SFM. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de la SFM était close.

Élection des administrateurs de Manufacturers

(a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que cinq administrateurs représentant les titulaires de contrats devaient être élus à un poste du conseil d'administration de Manufacturers.

Antonella Deo, mandataire d'un titulaire de contrat, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur représentant les titulaires de contrats de Manufacturers, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Guy L. T. Bainbridge	Susan F. Dabarno
Joseph P. Caron	Andrea S. Rosen
John M. Cassaday	

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers était close.

(b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire

Le président de l'assemblée a indiqué qu'en tant qu'actionnaire unique de Manufacturers, la SFM avait choisi les personnes suivantes en tant administrateurs représentant l'actionnaire de Manufacturers par résolution écrite, conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la

prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés :

Nicole S. Arnaboldi
Julie E. Dickson
Roy Gori
Tsun-yan Hsieh
Vanessa Kanu

Donald R. Lindsay
May Tan
C. James Prieur
Leagh E. Turner

Une copie de la résolution rédigée par l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

7. Désignation des auditeurs

Antonella Deo, actionnaire de la SFM et mandataire d'un titulaire de contrat de Manufacturers, a proposé qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs.

Roy Gori, actionnaire de la SFM et mandataire d'un titulaire d'un contrat de Manufacturers, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers était close.

8. Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'assemblée a annoncé le vote consultatif et non contraignant des actionnaires concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Il a indiqué que le conseil estime que les actionnaires de la SFM devraient avoir la possibilité de comprendre la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

Antonella Deo, actionnaire de la SFM, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction :

« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2022 des porteurs d'actions ordinaires. »

Roy Gori, actionnaire de la SFM, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la résolution consultative concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Il a mis fin à la période de vote portant sur la résolution consultative de SFM.

9. Annnonce des résultats des votes

Antonella Deo a fait part des résultats préliminaires des votes visant l'élection des administrateurs de la SFM, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs et l'approbation de la résolution consultative.

(a) Élection des administrateurs de la SFM

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 96 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Nicole S. Arnaboldi	1 083 464 926	99,24 %	8 271 365	0,76 %
Guy L. T. Bainbridge	1 073 526 396	98,33 %	18 209 895	1,67 %
Joseph P. Caron	1 078 666 596	98,80 %	13 069 695	1,20 %
John M. Cassaday	1 053 167 244	96,47 %	38 569 047	3,53 %
Susan F. Dabarno	1 087 636 204	99,62 %	4 100 087	0,38 %
Julie E. Dickson	1 087 198 225	99,58 %	4 537 340	0,42 %
Roy Gori	1 085 109 311	99,39 %	6 626 254	0,61 %
Tsun-yan Hsieh	1 080 102 844	98,93 %	11 632 721	1,07 %
Vanessa Kanu	1 079 137 456	98,85 %	12 598 109	1,15 %
Donald R. Lindsay	1 064 713 043	97,52 %	27 022 522	2,48 %
C. James Prieur	1 087 325 129	99,60 %	4 410 436	0,40 %
Andrea S. Rosen	1 075 210 819	98,49 %	16 524 746	1,51 %
May Tan	1 088 854 592	99,74 %	2 880 973	0,26 %
Leagh E. Turner	1 084 302 297	99,32 %	7 433 268	0,68 %

(b) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 94 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Guy L. T. Bainbridge	5 761	95,14 %	294	4,86 %
Joseph P. Caron	5 734	94,70 %	321	5,30 %
John M. Cassaday	5 782	95,49 %	273	4,51 %
Susan F. Dabarno	5 782	95,49 %	273	4,51 %
Andrea S. Rosen	5 794	95,69 %	261	4,31 %

(c) Désignation des auditeurs

Antonella Deo a indiqué que plus de 91 % des votes exprimés par les actionnaires de la SFM, par l'actionnaire unique et par les titulaires de contrats avec un droit de vote de Manufacturers étaient en faveur de la nomination d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Le résultat final est le suivant :

Pour la SFM :

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	1 045 188 394	91,62 %	95 646 410	8,38 %

Pour Manufacturers :

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES ¹	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	5 638 992 375	99,99 %	150	0,01 %

(d) Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction

Antonella Deo a annoncé que les actionnaires de la SFM avaient voté dans une proportion de plus de 91 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Le résultat final est le suivant :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%
Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction	1 001 182 933	91,71 %	90 556 234	8,29 %

Se fondant sur le rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que les 14 candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient été élus; que les 5 candidats aux postes d'administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers avaient été élus; qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. avaient été nommés auditeurs de la SFM et de Manufacturers; et que la résolution consultative acceptant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée.

10. Clôture de l'assemblée

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.

« John M. Cassaday »
(signé) John M. Cassaday
Président du conseil d'administration

« A. Deo »
(signé) Antonella Deo
Secrétaire

¹ Dans le cas de Manufacturers, les votes favorables comprennent (i) les votes liés aux actions détenues par la SFM, l'actionnaire unique de Manufacturers, qui ont tous été favorables à la résolution; et (ii) les votes favorables des titulaires de contrats ayant le droit de voter.